

Charenton

magazine

N° 159 - Mars 2011



8 MARS 2011
PASSAGE AU TOUT
NUMÉRIQUE



Retour en images



**20 et 27 mars 2011 :
les élections cantonales**

4

12

**Des aménagements
pour mieux vivre ensemble**



15

SOMMAIRE

MARS 2011 N° 159

19 **Le complément mensuel
de ressources**

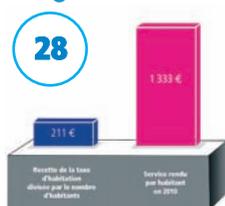
23 **La Saint-Charles Basket
s'associe à l'AS Villeurbanne**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHARENTON-SAINT MAURICE

25 **Toute l'actualité de la Communauté de communes**

28



**Les grandes lignes
du Débat d'Orientation Budgétaire**

Charenton magazine N° 159 - Mars 2011

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilon**

Chef d'édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier** - Ont collaboré à ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle**

Photos : **JL. Aubert - Fotolia - M. Fuzon - C. Lormier - G. Pascault - M. Roland - I. Stefan - M. Zajdenweber**

Mise en page : **Cyrille Doumbé**

Impression : **ETC. INN** - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



VU DANS LA PRESSE

Charenton bien notée pour sa gestion

Le 14 janvier, Le Parisien se faisait l'écho du classement 2011 des collectivités locales françaises les mieux gérées, par le magazine Challenge et l'agence Public Evaluation System. Un classement qui met en lumière la bonne santé des finances charentonnaises.

Après avoir passé au crible les finances de 869 municipalités avec l'agence indépendante de notation des collectivités locales, Public Evaluation System, le Magazine Challenge a publié, le 17 décembre dernier, son classement 2011 des villes les mieux gérées de France.

Etabli sur la base des comptes de l'exercice 2009, ce palmarès révèle pour Charenton un très beau positionnement puisque notre commune obtient deux étoiles sur trois soit une note comprise entre 13 et 16.

Les experts qui ont réalisé cette étude justifient ce bon classement de Charenton par trois atouts majeurs :

- sa bonne "rigidité", c'est-à-dire les ressources dont dispose la collectivité après avoir payé ses dépenses de gestion les plus incompressibles,
- sa capacité à évaluer au plus juste ses besoins et ses ressources (critère de réalisation),
- le faible poids annuel de la dette (capital et intérêts) sur le budget communal.

Autant dire, en cette période de Débat d'Orientation Budgétaire et de préparation du budget, qu'une si bonne notation de la gestion de la ville conforte l'équipe municipale dans ses choix. ■

Quelles sont les villes les mieux gérées ?

POLITIQUES PUBLIQUES. Le magazine « Challenges » vient de publier le classement des collectivités locales réalisé par une agence de notation. Dans le Val-de-Marne, les finances de 38 villes ont été examinées à la loupe.

Comment se portent les finances de votre commune ? Faut-elle partie des mieux gérées ou, au contraire, des mauvais élèves du département ? L'agence indépendante de notation des collectivités locales Public Evaluation System vient de publier dans le magazine « Challenges » le classement 2011 des villes les mieux gérées de France. 869 communes ont été passées au crible, dont 38 dans le Val-de-Marne (voir ci-dessous). Selon la note obtenue, les plus méritantes obtiennent une, deux ou trois étoiles, ou bien une bulle pour celles qui ne dépassent pas la moyenne.

Ce classement, établi sur la base des comptes de l'exercice 2009, prend en compte cinq critères de notation. Sont ainsi examinés la rigidité, qui mesure la marge de manœuvre financière de la commune, l'endettement à travers la

solvabilité ainsi que le coût des remboursements, l'écart entre les prévisions budgétaires et les réalisations et enfin l'évolution de la fiscalité communale. Si ces critères sont détaillés pour chaque ville, impossible en revanche de connaître la note exacte obtenue par les communes. La note chiffrée est confidentielle et communiquée à nos seuls clients», précise ainsi l'agence de notation.

La plupart des municipalités ont la moyenne

D'après ce classement, la ville du Perreux serait la mieux gérée du Val-de-Marne en étant la seule à obtenir 3 étoiles, c'est-à-dire une note supérieure à 16/20. De quoi confirmer la réputation de gestionnaire intègre du député-maire (UMP), Gilles Carrez, par ailleurs rapporteur de la commission générale des Finances de l'Assemblée nationale. La ville est notamment

38 COMMUNES PASSES AU CRIBLE	
★	Le Perreux (UMP)
★★	Alfortville (PS) • Arcueil (EELV) • Bry-sur-Marne (UMP) • Charenton-le-Pont (UMP) • La Queue-en-Brie (PC) • Nogent-sur-Marne (UMP) • Saint-Maurice (UMP) • Valenton (PC) • Vincennes (NC) • Vitry-sur-Seine (PC)
★	Boissy-Saint-Léger (divers gauche) • Bonneuil-sur-Marne (PC) • Cachan (PS) • Champigny-sur-Marne (PC) • Chennevières-sur-Marne (UMP) • Chevilly-Larue (PC) • Choisy-le-Roi (PC) • Créteil (PS) • Fontenay-sous-Bois (PC) • Fresnes (PS) • Ivry-sur-Seine (PC) • Joinville-le-Pont (UMP) • L'Hay-les-Roses (PS) • Le Kremlin-Bicêtre (MRC) • Le Plessis-Trévise (MoDem) • Liéville (PC) • Maisons-Alfort (UMP) • Sucy-en-Brie (UMP) • Thiais (UMP) • Villejuif (PC) • Villeneuve-le-Roi (UMP) • Villeneuve-Saint-Georges (PC)
★	Gentilly (PC) • Orly (divers gauche) • Saint-Maur-des-Fossés (UMP) • Saint-Maur-des-Fossés (UMP) • Villiers-sur-Marne (UMP)

LE BON ÉLÈVE

« On a toujours eu une gestion de père de famille »

GILLES CARREZ • maire (UMP) du Perreux

La ville du Perreux est la seule à obtenir 3 étoiles, c'est-à-dire une note supérieure à 16/20. De quoi confirmer la réputation de gestionnaire intègre du député-maire (UMP), Gilles Carrez, par ailleurs rapporteur de la commission générale des Finances de l'Assemblée nationale. La ville est notamment

LES MAUVAIS ÉLÈVES

GENTILLY

Les critères du classement font aussi rager à Gentilly. Pour le premier adjoint, (PC) Patrick Daudet, « les critères de gestion de Challenges ne sont pas forcément ceux des élus locaux. Si dans la

vision de l'agence de notation qui établit ce palmarès est uniquement comptable et non des « réalités des territoires ». Quant à l'endettement, également pointé du doigt, Patrick Daudet le justifie par l'acquisition à l'Etat d'un terrain de 22 000 m² pour la construction d'un gymnase de 5,7 millions d'euros, en 2008. « On a

la vision de l'agence de notation qui établit ce palmarès est uniquement comptable et non des « réalités des territoires ». Quant à l'endettement, également pointé du doigt, Patrick Daudet le justifie par l'acquisition à l'Etat d'un terrain de 22 000 m² pour la construction d'un gymnase de 5,7 millions d'euros, en 2008. « On a

58^{ÈME} SALON DE CHARENTON

Un rendez-vous toujours attendu

Du 20 janvier au 12 février, plus de 1200 visiteurs se sont rendus à l'Espace Art et Liberté pour assister au 58^{ème} Salon de Charenton. Cette année, ce sont **190 œuvres** (la moitié a été réalisée par des artistes charentonnais, mauritiens ou maisonçais) qui ont ravi les amateurs d'art. Le public a également été enchanté par les tableaux de l'invité d'honneur, le peintre sud coréen **Jungsan Kim Yun-Sik**. Les visiteurs ont aimé à se laisser emporter par ces œuvres qui invitent à la contemplation et à la méditation, qui incitent à abandonner les codes culturels, pour apprendre à poser un regard neuf sur la moindre expression du monde et de la nature qui nous entoure. Le jour du vernissage, 400 personnes étaient réunies autour des Maires de Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort pour assister à la traditionnelle remise des prix du Salon.

Pour cette 58^{ème} édition, Charenton a récompensé :

Jean-Paul Proboni (gravure), **Agnès Gayat** (peinture), **Daphné Dejay** (photo) et **Cécile Lelièvre** (sculpture). **Jeanne-Marie Véron** (peinture) et **Pierre Yermia** (sculpture) se sont vus, quant à eux, remettre le **Prix du Lions club**. ■



ESSILOR ET LE TÉLÉTHON

La générosité aide à mieux voir le monde

A l'heure où la crise économique pose un regard sévère sur les grandes entreprises, il est agréable de montrer que les sociétés françaises ne ménagent pas leur implication pour les causes justes et altruistes. Dernier exemple en date, à Charenton : la société Essilor qui s'est distinguée, à travers sa direction comme ses employés, lors de la journée en faveur du Téléthon, le 4 décembre dernier, en offrant près de la moitié de la somme totale récoltée sur la ville.

C'est une contribution qui tenait à cœur à ses instigateurs et pour preuve, alors qu'il revenait tout juste d'un voyage professionnel en Asie et que la neige rendait les déplacements difficiles, **Marc François-Brazier, Directeur des Ressources Humaines du Groupe** (à gauche sur la photo) a tenu à être présent en personne pour remettre le chèque d'un montant de 3 000 € correspondant à la contribution de la direction de l'entreprise. **Maurice Malevergne** n'était pas moins fier de représenter, en sa qualité de secrétaire, les **Comités d'Etablissements d'Essilor** ; C.E. qui n'ont pas hésité à offrir, eux aussi, 3 000 € à la recherche.

Des gestes généreux que Charenton magazine tenait à mettre en lumière comme elle l'avait fait dans son précédent numéro, en signalant la participation à cette belle journée solidaire du monde sportif et associatif et, notamment, celle du Lions club qui a permis de collecter 2 000 € pour le Téléthon. ■



Marc François-Brazier, Directeur des Ressources Humaines du Groupe Essilor et Firmin Solanès, coordinateur départemental du Téléthon.

VŒUX AUX ANCIENS COMBATTANTS

2011 : l'année du devoir de mémoire intergénérationnel

Le 18 janvier dernier, le monde combattant s'est réuni à l'Espace Toffoli à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux. Les Maires de Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort étaient présents aux côtés de Pascal Duray, Vice-Président de la Communauté de communes en charge des actions commémoratives et festives et de Michel Beauvilliers, président du Comité d'entente. Tous ont eu à cœur dans leurs interventions de réaffirmer leur attachement profond au monde combattant et aux commémorations qui ponctuent la vie de nos trois villes. Le devoir de mémoire et l'implication des jeunes générations dans cette nécessaire œuvre citoyenne fut également largement mis à l'honneur. Il a été ainsi annoncé que les élus du Conseil Municipal des Jeunes et des élèves de 5^{ème} du collège La Cerisaie participeront à la cérémonie du 8 mai prochain.

Par ailleurs, le Maire de Charenton a eu à cœur d'annoncer que l'engagement qu'il avait pris de procéder à la rénovation de la Maison du combattant de la rue des Bordeaux était actuellement en cours de réalisation. Une annonce qui fut largement applaudie par les Anciens combattants à juste titre très attachés à cette structure.



Ces travaux, qui représentent un budget communal de 100 000 €, concernent plus particulièrement le rez-de-chaussée du bâtiment, soit les deux grandes salles et la salle de réunion où les associations travaillent et reçoivent leurs adhérents. Les interventions sur ce bâtiment ont été multiples : reprise de l'électricité, du système d'éclairage, création de faux-plafonds pour amener plus de clarté dans les salles, mise en place d'une kitchenette et installation de nouveaux convecteurs qui, en fonction de la saison, réchauffent ou rafraîchissent le bâtiment. Bref, tout est mis en œuvre pour que la Maison du combattant accueille les associations dans des conditions optimales. ■

PIÈCES JAUNES

Record encore battu !



110 kilos de pièces jaunes !

Voilà le défi que la boulangerie Duarte de la rue Jean Jaurès s'était fixé avec Thibault pour cette nouvelle édition des Pièces jaunes.

Grâce à la générosité des clients de la boutique et ce jusqu'à quelques instants de la remise officielle du pécule à un représentant de l'association "Tous ensemble contre la leucémie" le chiffre symbolique de 100 kilos de pièces jaunes a été dépassé. Malheureusement, Thibault, trop affaibli par sa maladie n'a pu se joindre à Mme Duarte, aux élus et aux Charentonnais présents.

Toutefois, une surprise l'attendait. En effet, un maillot officiel de l'équipe du PSG, donné par Guillaume Hoarau, lui a été offert par l'intermédiaire de sa maman. Le joueur, sélectionné en équipe de France, lui a promis de lui faire parvenir son maillot des Bleus. ■



MINI-SÉJOUR POUR LES 7 À 11 ANS

Vacances de printemps à la ferme d'Escures

Charenton propose à ses jeunes âgés de 7 à 11 ans de passer 5 jours dans le Calvados durant les vacances de printemps.

Du lundi 11 au vendredi 15 avril, ces vacanciers, installés à la ferme d'Escures, pourront, encadrés par les animateurs des accueils de loisirs de la ville, soigner les animaux, faire de l'acrobranche et du teck acrobatique,

mais aussi pratiquer des activités manuelles, sportives, participer à des jeux et des veillées.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 7 mars au service Enfance. Attention, ne tardez pas car le nombre de places est limité à 31 enfants.

Tarifs : de 54,40 € à 193,80 € (calculés en fonction du quotient familial). ■

VACANCES DE PRINTEMPS

Inscriptions en centres de loisirs

A chaque vacance scolaire, les équipes des centres de loisirs de la ville se mobilisent pour concocter des programmes d'activités pour les enfants âgés de 3 à 12 ans. Pour permettre à votre enfant de bénéficier de ces activités, il est nécessaire d'effectuer une réservation préalable des jours de fréquentation sur le site Internet de la ville : www.charenton.fr rubrique "Espace Famille" ou auprès du Service Enfance.

Pour les vacances de printemps, **les inscriptions seront possibles jusqu'au 20 mars 2011**. Durant les vacances, les enfants sont pris en charge par les équipes d'animateurs de 8h à 18h30. Il est possible d'inscrire son enfant pour une journée complète (tarif entre 1,57 € à 12,54 € en fonction du quotient familial du foyer) ou seulement pour une demi-journée (moitié du tarif journalier). ■

RÈGLEMENTS

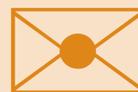
Diverses modalités

Pour le règlement des prestations de restauration scolaire, études surveillées, accueil du soir en maternelle, accueil de loisirs ou activités du soir, la Ville met à la disposition des parents divers moyens :



- **par Internet**, via l'Espace Famille : www.charentonlepont.fr rubrique « Espace famille » (paiement sécurisé en ligne). Pour accéder à votre compte personnel, vous devez saisir le numéro d'identifiant et le mot de passe qui figurent sur vos factures,

- **par prélèvement automatique**. Pour les nouvelles demandes, remplir le formulaire d'autorisation téléchargeable sur le site et le retourner au Service Enfance,



- **par courrier**, uniquement pour le paiement par chèque bancaire à l'ordre des "participations familiales", à adresser au Service Enfance,

- **au service Enfance** par chèques, espèces ou cartes bancaires.

Service Enfance

16, rue de Sully
Tél. : 01.46.76.47.80
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15.
Fermeture le mardi après-midi.



NOUVEAU

La bourse au permis de conduire

Dans le cadre de sa politique jeunesse et de la mise en œuvre du Projet Educatif Local, la commune

propose une action solidaire nouvelle au plus proche des jeunes Charentonnais et de leurs attentes : la bourse au permis de conduire. Afin de favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire automobile dont le coût moyen est estimé à 1 300 € environ, le Ville, en partenariat avec l'Association des Maires de France et l'Etat, s'engage à attribuer une bourse, dont le montant pourra varier entre 470 et 940 €. Le jeune, quant à lui, aura obligation de participer financièrement en supportant le coût du code soit 360 €.

En contre-partie de cette aide proposée aux Charentonnais âgés de 18 à 25 ans, les bénéficiaires de la bourse s'engageront à réaliser une activité à caractère humanitaire ou social et à suivre, bien entendu, très assidûment leur formation au permis. Cette bourse au permis de conduire repose donc sur une double démarche volontaire du jeune d'une part, et de la Ville, d'autre part. Elle met ainsi tout en œuvre pour aider ses jeunes à obtenir ce précieux sésame devenu, aujourd'hui, un atout incontestable pour l'emploi et la formation. ■

SORTIE SCOLAIRE

Des Charentonnais à la journée franco-allemande

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et le Goethe Institut de Paris ont convié le 20 janvier dernier, à l'occasion de la journée franco-allemande, tous les collégiens et lycéens germanophones d'Ile-de-France à un concert donné à la Bellevilloise, lieu d'activités artistiques et événementielles parisiennes.

Devant 600 jeunes, dont la classe de 3^{ème} de La Cerisaie de Mme Felce, Die Sterne, l'un des groupes contemporains les plus influents du rock allemand, a enflammé la salle. Une belle expérience riche d'échanges que les jeunes Charentonnais ont particulièrement appréciée. ■



BREVET DES COLLÈGES



Réviser pour assurer !

A compter du samedi 19 mars et à raison d'un samedi matin par mois, l'**Aliaj propose aux élèves charentonnais de 3^{ème} des sessions de révisions pour le brevet des collèges.**

Ces ateliers de travail, animés par la responsable de l'accompagnement à la scolarité de l'association et une enseignante à la retraite, couvriront les programmes de mathématiques et de français. Un samedi de 11h à 13h par mois - 5 € la séance.

Renseignements et inscriptions au 01.47.76.44.57 ou sur www.aliaj.fr ■

CONCERT REGGAE

Axel Bob : un Charentonnais parle aux jeunes Charentonnais

Le vendredi 18 mars, la scène de l'Espace jeunesse (7 bis quai de Bercy) accueillera un groupe qui pas à pas fait sa place dans le monde du reggae, multiplie les concerts en région parisienne et a fait un "carton" au festival Evolusons : les Soul Weedaz.

Les Soul Weedaz et Charenton : une histoire qui s'écrit

Ce groupe est très attaché à la ville de Charenton.

Non seulement, c'est dans notre commune qu'il a fait son premier concert, mais c'est aussi à Aliaj, dans le studio d'enregistrement, qu'il répète sans relâche.

Si ce lien entre la commune et ces jeunes gens est si fort, c'est avant tout grâce au leader du groupe, Axel Bob, Charentonnais depuis 20 ans.

Axel, un Charentonnais impliqué dans la vie de sa ville

D'origine caribéenne, Axel arrive à Charenton avec sa famille alors qu'il n'a que 15 ans. Malgré son jeune âge, alors que beaucoup préfèrent sortir et s'amuser, il s'implique dans des actions menées dans son quartier auprès des jeunes.

Parallèlement, en autodidacte, il parfait son goût et sa connaissance de la musique, de la danse.

Aujourd'hui, à 35 ans, riche des influences de Marvin Gaye, Peter Tosh, Serge Gainsbourg, E. Mona, Perfecta, Bob Marley, Karl the Voice, il est l'auteur-compositeur des chansons originales de son groupe.

Généreuses, festives et engagées (chanson pour Haïti), en anglais, français, créole ou italien, ses paroles



parlent de l'amour, de l'actualité et de l'écologie, des thèmes qui nous interpellent tous universellement.

Parce que c'est un bel exemple de réussite, parce que le groupe Soul Weedaz ira très certainement loin, parce que leur musique rythmée et leurs textes parlent à tout le monde, n'hésitez pas le 18 mars prochain à vous rendre à l'Espace jeunesse Aliaj dès 20h !

Renseignements : 01.46.76.44.58 ou sur www.aliaj.fr - Entrée à 3 €. ■



Les ateliers font leur cabaret

Le 8 janvier dernier, durant plus de deux heures, une quarantaine de jeunes âgés de 6 à 25 ans se sont succédé sur la scène de l'Espace jeunesse Aliaj devant près de 200 invités. Cette soirée est organisée deux fois par an par les animateurs des ateliers culturels d'Aliaj pour les familles des jeunes adhérents.

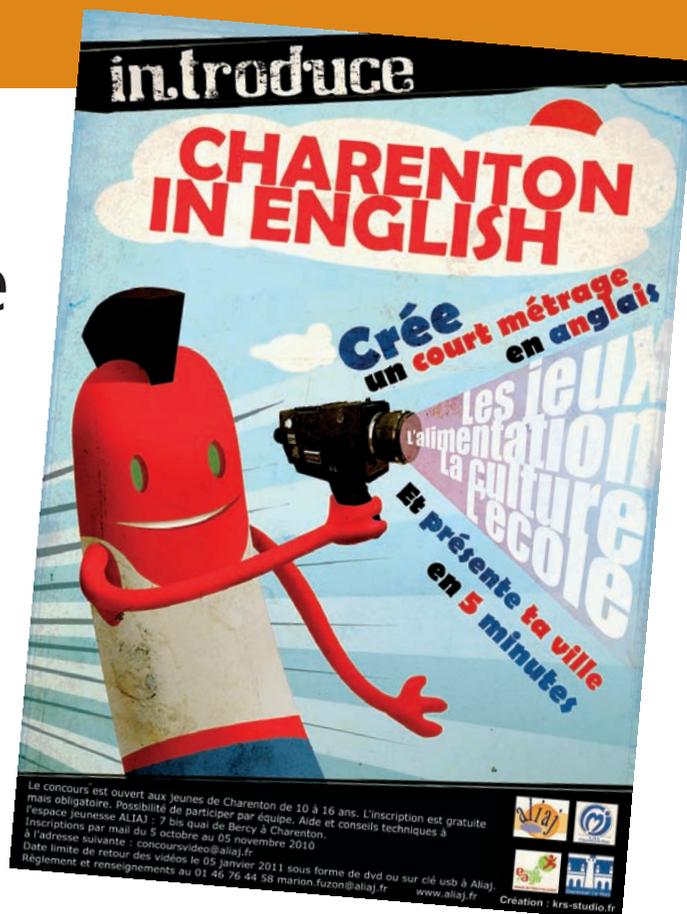
Au programme : chant, danse, théâtre, guitare, il y en a eu pour tous les goûts y compris les gourmands qui s'en sont donné à cœur joie au cours de la galette party qui est venue clore dans la bonne humeur cette soirée cabaret. Les participants se sont quittés en se donnant à nouveau rendez-vous en juin prochain. ■

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Concours vidéo "Introduce Charenton in English"

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont proposé, en septembre dernier, à tous les collégiens charentonnais **un projet linguistique original qu'ils ont intitulé "Introduce Charenton in English"**. Il s'agit d'un concours vidéo à travers lequel les jeunes peuvent présenter en anglais la ville de Charenton. L'angle d'attaque est laissé à l'appréciation de chacun : la gastronomie, la mode, le patrimoine, et bien d'autres thèmes encore. Les gagnants remporteront un séjour d'une journée à Londres.

Initialement, le dépôt des courts-métrage (5 minutes maximum enregistrées sur DVD ou clé USB) devait être réalisé au cours du mois d'octobre ; mais les organisateurs, désireux de voir le plus grand nombre de collégiens participer, ont décidé de rouvrir **les inscriptions jusqu'au 1^{er} juin prochain**. Alors si vous êtes collégien, inscrit à La Ceresaie ou à Notre-Dame-des-Missions, n'hésitez pas et tentez cette nouvelle aventure que vous ne regretterez pas. Vous n'avez pas de matériel ou l'expérience d'écrire le scénario ou de filmer vous arrête ?



Alors lancez-vous et demandez le soutien de l'équipe d'Aliaj qui se fera un plaisir de vous aider dans cette entreprise.

Inscriptions au concours et renseignements par téléphone au 01.46.76.44.58 ou par mail marion.fuzon@aliaj.fr ■



CINÉMA SUR LES QUAIS

"Maud Fontenoy : à contre courant"

Le vendredi 25 mars, l'Aliaj propose à partir de 20h une soirée consacrée à la navigatrice française, Maud Fontenoy, à travers le documentaire "A contre courant" réalisé par Luc Marescot et Laurence Buchmann.

Ce reportage a été réalisé en octobre 2006 alors que Maud Fontenoy partait de l'île de la Réunion pour réaliser un tour du monde à la voile contre les vents et courants dominants. Il s'agissait d'un challenge tout aussi sportif qu'humain qui fut suivi par une dizaine de caméras. Cette aventure l'a poussée au-delà de ses limites tout en nourrissant son besoin de défendre ses valeurs profondes et notamment la défense de l'environnement. Maud Fontenoy n'a cessé, à 30 ans à peine, d'enchaîner les défis par amour pour la mer et son désir viscéral est de transmettre l'espoir aux autres. Comme toujours, si vous désirez vous rendre à cette projection, une navette gratuite sera à disposition du public à 19h45 devant le kiosque de la place Aristide Briand. Elle assurera également le retour.

Espace jeunesse Aliaj - 7bis, quai de Bercy - Renseignements : 01.46.76.44.58 et www.aliaj.fr ■

ÉLECTIONS CANTONALES

Questions pour un scrutin

Les 20 et 27 mars prochains se dérouleront les élections cantonales visant à renouveler tous les conseillers généraux élus en 2004. Certains parmi vous peuvent se poser la question : le Conseil général, à quoi ça sert ? Charenton magazine vous aide à y répondre.



Ces élections cantonales seront les dernières avant l'application de la réforme territoriale prévue pour mars 2014. Les conseillers généraux ne seront exceptionnellement élus que pour trois ans et auront pour successeurs les conseillers territoriaux qui seront élus pour siéger à la fois au Conseil général et au Conseil régional.

Le Conseil général est une collectivité territo-

riale qui dispose de compétences légales et obligatoires et de compétences facultatives.

De vastes compétences obligatoires

L'action sociale constitue la principale compétence légale départementale. Elle regroupe :

- l'aide à la famille et à l'enfance avec un observatoire de la protection de l'enfance placé sous l'autorité du président du Conseil général et l'action de l'Aide Sociale à l'Enfance qui s'occupe notamment

des adoptions et du traitement de la protection de l'enfance

- l'aide aux personnes âgées : gestion et financement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), création de la Prestation Spécifique Dépendance (PSD), diverses allocations pour les personnes vivant à domicile ou en établissement ou en placement familial,...

- l'aide aux personnes handicapées : un lieu unique de rencontre la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) qui peut prendre diverses formes,

- l'aide au logement avec la gestion du Fonds de Solidarité Logement (FSL),

- la prévention sanitaire avec les politiques de dépistage et de vaccination, les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et les centres de planification et d'éducation familiale

- l'insertion sociale et professionnelle avec le pilotage du Revenu de Solidarité Active (RSA) et du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), destiné aux 18-25 ans rencontrant des difficultés.

L'aménagement

- la gestion de la voirie départementale
- l'assainissement départemental
- les espaces naturels et les itinéraires de promenades et de randonnées

L'éducation

- la gestion technique des collèges : construction, extension, grosses réparations, équipement et fonctionnement et définition des secteurs de recrutement après avis du Conseil Départemental de l'Education

Des compétences facultatives

- **le logement** : financement de la rénovation de logements sociaux et co-financement de l'Agence d'Information sur le Logement (ADIL)

**Les bureaux
de vote seront
ouverts
de 8h à 20h**



Vote par procuration

Le vote par procuration est ouvert aux électeurs qui se trouvent dans l'impossibilité de se rendre à leur bureau de vote pour des raisons diverses.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement celle qui votera à sa place (le mandataire) qui doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote. Chaque mandataire ne peut voter par procuration que pour un seul électeur charentonnais et un électeur résidant à l'étranger.

Les procurations sont établies par le Tribunal d'Instance et le Commissariat de Police Nationale. La démarche doit être effectuée suffisamment à l'avance (au moins une semaine) pour que l'administration puisse enregistrer la procuration et prévenir par lettre l'électeur qui votera en son lieu et place, **il faut présenter pièce d'identité et justificatif de domicile du mandant et identité complète et adresse du mandataire.**

Le jour du scrutin, l'électeur qui vote par procuration doit se présenter dans le bureau de vote de l'électeur qu'il représente muni d'une pièce d'identité personnelle.

- **la gestion des crèches départementales**
- **l'action sanitaire** : dispositif d'aide à la démission, soutien dans la prévention santé-jeunes et service de prévention bucco-dentaire
- **l'aide aux transports** : pour les lycéens et étudiants, remboursement à 50% de la carte imagin'R, pour les personnes âgées et handicapées, cartes améthyste et rubis et système Filival
- **l'enseignement supérieur** : convention avec l'Université Paris 12 et création d'un campus de cancérologie
- **la vie associative** : création de Proj'aide et subventions aux associations
- **le sport** : accompagnement de la pratique sportive
- **le développement économique** : création d'une agence de développement économique.
- **la culture** : création du Mac Val (musée d'art contemporain) et organisation de festivals. ■

Electeurs inscrits au bureau de vote n°3, Attention !

Le bureau de vote n°3 situé habituellement dans l'école maternelle des 4 vents se trouve déplacé du fait des travaux dans les locaux provisoires de l'école implantés dans la cour de l'Hôtel de Ville. L'entrée se fera par la Place Arthur Dussault.

Les électeurs de ce bureau recevront une carte d'électeur début mars.

Pensez à votre pièce d'identité !

Les électeurs doivent se présenter à leur bureau de vote munis d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

La carte d'électeur, ne comportant pas de photo, n'est pas considérée comme une pièce d'identité. Elle n'est pas obligatoire mais simplement conseillée afin de retrouver plus facilement les électeurs.

STATIONNEMENT ET HANDICAP

La Ville crée des places réservées, respectez-les !

La création de places réservées aux personnes handicapées est une obligation légale à laquelle Charenton contribue activement. Plus de 30 emplacements sont réservés au stationnement des personnes disposant d'un macaron "personne handicapée".

Ces places ont été instaurées de longue date et, pour les plus anciennes, cette longévité leur vaut aujourd'hui de ne plus correspondre aux nouvelles normes

C'est pourquoi, chaque année, les services de la ville, en partenariat avec la Commission Ville/Handicap dirigée par le Docteur Michel Van den Akker, Conseiller municipal délégué aux personnes en situation de handicap, remettent ces places aux normes réglementaires.

Ces normes sont très précises et trouvent leur justification dans un seul leitmotiv : la sécurité des personnes en situation de handicap. Ceci se traduit donc par un accroissement de 80 cm des précédentes normes, afin de permettre à toute personne, y compris en fauteuil roulant, de rejoindre sans danger, sans obstacle et par n'importe quelle porte de sa voiture le trottoir ou le cheminement pour piétons. Au cours du mois de février, plusieurs places ont ainsi été adaptées rue de Paris ou rue de Verdun, par exemple.

La Ville en a également profité pour accroître son parc de places réservées en créant de nouveaux stationnements pour personnes handicapées. Ces derniers ont été localisés de manière à desservir des bâtiments largement fréquentés tels que les structures médicales, les administrations et les pôles commerçants. A titre d'exemple, citons la nouvelle place située au croisement de la rue Victor Hugo et de la rue du Cadran non loin de l'établissement IRM, le stationnement réservé créé devant la sortie du collège La Cerisaie, ou encore celui qui dessert à présent la structure jeunesse Aliaj et la clinique de Bercy.

La Ville s'acquitte pleinement de son rôle dans cet immense chantier que représente l'accessibilité de tout pour tous. Reste à présent aux automobilistes peu scrupuleux qui s'autorisent trop souvent encore à occuper ces places à jouer le jeu (voir encadrés). ■



Qui peut se garer sur un emplacement réservé ?

Les places réservées aux personnes en situation de handicap sont destinées aux personnes titulaires de la carte européenne de stationnement (CES) ou du macaron GIC-GIG. Une personne transportant une personne titulaire de la CES ou du macaron peut se garer sur un emplacement réservé. La carte doit être apposée sur le pare-brise avant du véhicule.

Pour connaître les modalités d'attribution de la carte de stationnement et les démarches à effectuer, cliquez sur les liens suivants www.handicap.com ou www.droit-du-handicap.com. La carte "Priorité pour personne handicapée" (carte mauve) qui remplace la carte verte "Station debout pénible" ne permet pas de se garer sur un emplacement réservé.

Respectez les places handicapées !

Le stationnement ou l'arrêt sur un emplacement réservé aux personnes handicapées est puni de l'amende prévue pour les contraventions de quatrième classe. Le montant de l'amende, en cas de condamnation pénale, peut atteindre 750 € (article 131-13 du code pénal). Le montant de l'amende forfaitaire, dont le paiement éteint l'action publique, est de 135 €, majoré à 375 € à défaut de paiement dans les 30 jours, sans retrait de point. Le véhicule peut également être mis en fourrière.

PASSERELLE VICTOR HUGO

Un nouveau revêtement pour sécuriser les déplacements piétons

Des habitants ont été victimes, au cours de l'hiver, de chutes sur la passerelle Victor Hugo.

Le revêtement de cette structure est actuellement composé d'une peinture appliquée sur le métal de la passerelle.

Cette dernière a été dégradée en raison des conditions climatiques particulièrement rigoureuses que nous avons connues ces derniers mois ainsi que du sel ayant dû être déversé sur les chaussées. La peinture à présent écaillée peut rendre glissante ce tronçon de la rue Victor Hugo lorsque le temps est humide ou lorsque les températures de l'air sont négatives.

Aussi, la Ville a-t-elle pris des mesures pour sécuriser le cheminement des piétons sur la passerelle. Il sera donc mis en place un nouveau revêtement, plus rugueux et plus adhérent que

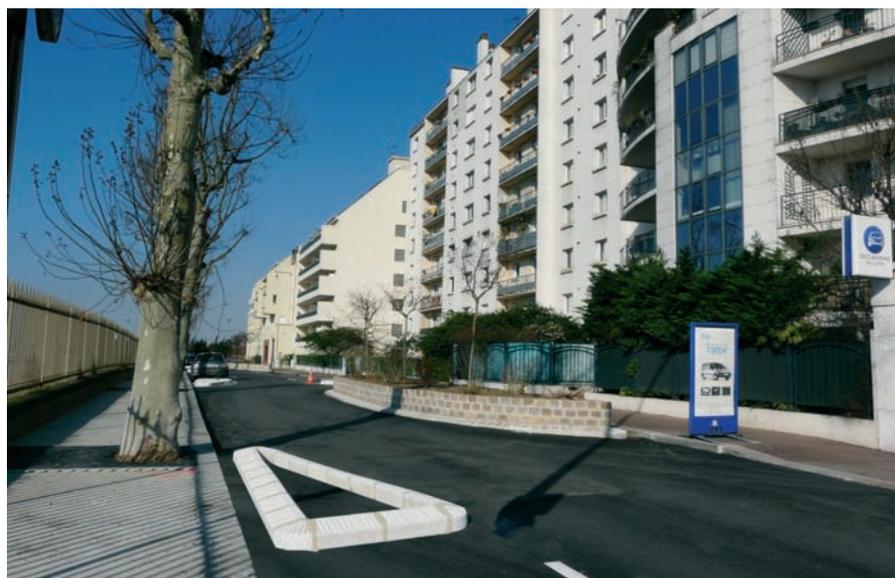


l'actuel quelles que soient les conditions climatiques. En effet, le matériau retenu est comparable à celui appliqué sur les passerelles des ports maritimes.

L'intervention est prévue au cours du mois de mars. Durant les 3 jours qu'elle nécessitera, la passerelle ne sera pas praticable. ■

ON VOUS L'AVAIT ANNONCÉ, C'EST FAIT !

Réhabilitation de la rue Marius Delcher terminée



Charenton Magazine vous l'annonçait dans son précédent numéro : dès le 13 février dernier, les coureurs des foulées charentonnaises ont pu inaugurer de la semelle de leurs baskets, le nouveau revêtement qui tapisse à présent la chaussée.

Les spectateurs, quant à eux, ont pu attendre le passage de leur favori, sur des trottoirs (côté voies de chemin de fer et habitation) nouvellement asphaltés et reconfigurés pour la sécurité de tous. ■

Etes-vous prêts pour recevoir la TNT ?

L'Île-de-France passera au tout numérique le mardi 8 mars 2011. La diffusion des 5 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau sera alors arrêtée et définitivement remplacée par la Télévision Numérique Terrestre ou autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique). Aussi est-il nécessaire que les foyers charentonnais s'assurent dès à présent qu'ils sont convenablement équipés sinon, le 8 mars, ils ne recevront plus la télé.

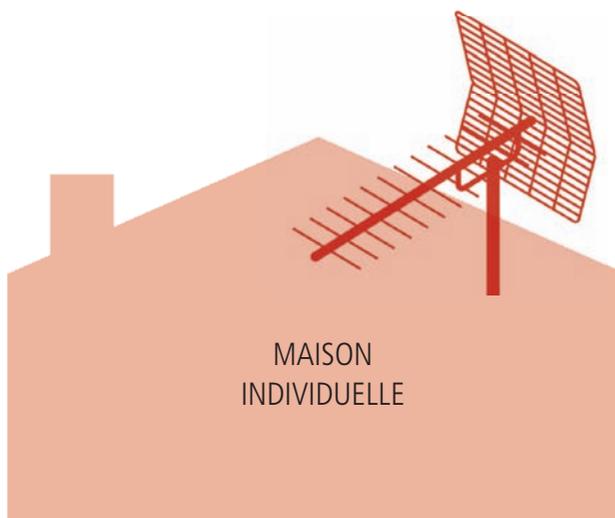
Suis-je concerné ?

Oui

Je reçois la télé par une antenne râteau (collective ou individuelle) ou par une antenne intérieure.

Dans ce cas, la télévision ne capte que mes 6 chaînes analogiques et un bandeau d'information demandant de passer au numérique sur tous les postes du foyer défile sur l'écran.

Il est donc impératif de m'équiper avant le 8 mars prochain !



Que va-t-il se passer le jour J ?

Dans la nuit du 7 au 8 mars, tous les émetteurs vont s'arrêter et seuls les émetteurs numériques seront rallumés. Tant que ces derniers n'auront pas été remis en fonction, les foyers seront privés de télé. **Lorsque les émetteurs numériques auront été rallumés**, certaines chaînes de la TNT auront changé de fréquence.

Il faudra alors lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chacun des postes. A savoir : toutes les chaînes ne s'allumeront pas forcément au même moment sur l'émetteur. Si certaines restent manquantes après la recherche, recommencer l'opération ultérieurement.



Non

Je reçois déjà la télé par le câble, l'ADSL, la fibre optique ou le satellite.



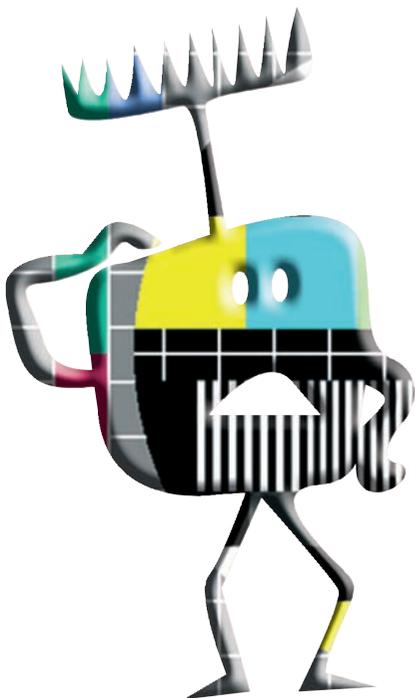
Les foyers dotés d'**abonnements ADSL, fibre optique et câble**, continueront à recevoir les chaînes gratuites de la TNT.



Les paraboles orientées vers le satellite AB3 continueront après le 8 mars prochain à recevoir les 6 chaînes historiques. Toutefois, la diffusion de ces chaînes sur le satellite AB3 **s'arrêtera le 30 novembre 2011. Il faudra alors adapter cet équipement** en se dotant d'un adaptateur FranSat ou en réorientant la parabole vers le satellite Astra. Dès lors, les 19 chaînes gratuites de la TNT apparaîtront.

Comment passer au numérique ?

Sans avoir besoin de changer de téléviseur, il existe différentes modalités pour recevoir le bouquet TNT gratuit :
avec une antenne râteau ou une antenne intérieure, une parabole, une box ADSL, le câble ou encore la fibre optique.



- avec une antenne râteau ou intérieure :
un adaptateur TNT externe branché sur la prise PÉritel de la télé actuelle ou une TNT intégrée suffit pour recevoir les 8 chaînes gratuites.

- avec une parabole :
orientée sur le satellite Astra et couplée à un adaptateur TNTSat ou orientée sur le satellite AB3 et couplée à un adaptateur Fransat.

- avec une box ADSL, le câble ou la fibre optique (grâce à un abonnement individuel). Les chaînes gratuites de la TNT sont incluses dans l'offre TV de l'abonnement. Si votre immeuble est raccordé au câble dans le cadre d'un accord collectif (service antenne) Les chaînes gratuites de la TNT seront accessibles avec un adaptateur TNT ou une télé TNT intégrée (demander conseil à votre opérateur).



Soyez prudents !

Méfiez-vous du démarchage à domicile. Des revendeurs peu scrupuleux peuvent tenter de vous vendre du matériel inutile ou à des tarifs exagérés. **Certains peuvent chercher à vous abuser** en usurpant l'identité de France Télé Numérique.

Sachez qu'un représentant de France Télé Numérique ne peut vous contacter par téléphone ou se présenter à votre domicile, que pour une intervention d'assistance technique dans le cadre d'un rendez-vous fixé avec vous, et sur présentation d'un badge.

Choisissez donc un professionnel agréé "Tous au numérique". En signant la charte, il s'est engagé à proposer des prestations de qualité au prix du marché, à vous guider dans les choix en fonction des besoins et à vous donner toutes les explications nécessaires.

Pour Charenton, les revendeurs agréés sont :
Carrefour Bercy (01.43.53.86.00 et Darty (0 978.970.970)
Centre Commercial Bercy II - Place de l'Europe.



Une assistante technique disponible pour les Seniors

Une intervention gratuite à domicile est prévue pour les personnes vulnérables face au changement technique que représente le passage à la télé tout numérique.

Qui est concerné ?

Les foyers dont les membres ont plus de 70 ans ou dont le taux d'incapacité permanente est supérieur à 80% et qui reçoivent uniquement les chaînes analogiques (TF1, France 2, France 3, Canal + en clair, France 5/Arte et M6) à l'aide d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure. Vous pouvez bénéficier de cette aide à partir du moment où vous voyez défiler plusieurs fois par jour sur votre écran de télévision un bandeau d'information.

Quel type d'aide ?

L'assistance technique, c'est un professionnel qui se déplace chez vous gratuitement pour :

- informer sur le passage au tout numérique
- brancher l'adaptateur s'il n'est pas intégré au téléviseur ou brancher une télévision TNT intégrée
- rechercher et régler les nouvelles chaînes
- former à la recherche des nouveaux canaux des chaînes

La durée moyenne de cette intervention est d'environ 30 minutes et porte sur le réglage du téléviseur principal du foyer. Pour bénéficier de cette aide, appelez le centre d'appels. Les conseillers valideront votre éligibilité et diagnostiqueront votre installation ainsi que le type de matériel dont vous disposez afin de vous assister au mieux dans votre démarche. A l'issue de votre appel, le prestataire "Tous au numérique" prendra contact avec vous et fixera la date d'intervention à votre domicile.

Attention, pour que l'intervention soit un succès, suivez bien les consignes du centre d'appels et munissez vous, le jour du rendez-vous :

- des accessoires indispensables à la mise en service et au réglage des chaînes de la TNT si nécessaire (adaptateur, cordon, multiprises, etc...)
- des pièces justificatives de votre éligibilité (justificatif d'identité, carte d'invalidité, ...).

Cette intervention à domicile est entièrement **gratuite**, vous n'aurez donc rien à payer le jour du passage du prestataire "Tous au numérique".

**Méfiez-vous du démarchage à domicile.
En cas de doute, contactez le centre d'appels !**

Pour en savoir plus...



Le guide

Depuis le 24 janvier dernier, le guide d'information sur le passage à la télévision tout numérique, publié par l'organisme public France Télé Numérique, est déposé

sous enveloppe dans toutes les boîtes aux lettres de la région. Ce guide pédagogique détaillé répond aux questions essentielles que peuvent se poser l'ensemble des foyers franciliens.



Le centre d'appels

Pour répondre à vos questions relatives au passage à la télé tout numérique, **contactez le 0970 818 818** (numéro non surtaxé).

Le centre d'appels est à votre disposition **du lundi au samedi, de 8 heures à 21 heures**, au prix d'un appel local. Les personnes handicapées ne pouvant contacter le centre d'appels peuvent adresser un fax au 01.46.04.77.62 en indiquant l'objet de leur demande et leurs coordonnées complètes.

Internet

• France Télé Numérique a développé un site internet, **www.tousaunumerique.fr**. Ergonomique et très régulièrement mis à jour, ce site propose des contenus clairs et exhaustifs, répondant aux questions les plus souvent posées, des informations utiles et des conseils.

• Le site de la ville : **www.charenton.fr**



TRANQUILLITÉ SENIORS

Mieux informés, plus en sécurité

Dans le cadre de l'opération "tranquillité seniors", une réunion d'information en direction des Seniors s'est tenue le 27 janvier dernier. Conviés par le Service Retraités, en présence de Chantal Gratiet, Maire-adjoint chargé de la vie des Seniors, et des représentants de la Police nationale et municipale, les seniors charentonnais ont répondu nombreux à l'invitation. Questions-réponses, débats, conseils et projections de vidéos - avec exemples à l'appui - étaient au programme de cet après-midi spécial de prévention. Cambriolages, vols à la fausse qualité, sécurité routière, retraits bancaires, passage à la télévision numérique terrestre, tous les aspects de la vie quotidienne ont été ainsi évoqués. Les nombreux participants ont pu repartir rassurés, mieux informés et ont reçu un guide pratique sur les "réflexes sécurité" à mettre en œuvre au quotidien. ■



CENTENAIRE

Bon anniversaire à Lucienne Gire



Madame Lucienne Gire née Andrieu est une "vraie" val-de-marnaise puisqu'elle est née le 25 janvier 1911 à Ivry-sur-Seine. Pour ses 100 ans, elle traverse la Seine et s'installe à Charenton, ville qu'elle n'a pas quittée depuis. C'est là qu'elle éduquera sa fille et son fils (lui-même resté fidèle à notre commune) et où, aujourd'hui, elle aime à recevoir ses trois petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Le 25 janvier dernier, elle a reçu la visite du Maire de Charenton et de la Maire-adjointe chargée de la vie des Seniors à l'occasion de ses 100 ans. ■

CONFÉRENCE PRÉVENTION-SANTÉ

Comment bien gérer son arthrose ?

Le docteur Besse de la Faculté de Médecine de Paris et membre de la Société de Gériatrie et de Gérontologie d'Ile-de-France poursuit sa série de conférences auprès des seniors charentonnais.

Sa prochaine intervention se déroulera le **vendredi 1^{er} avril à 10h45 au Centre Alexandre Portier** (21 bis, rue des Bordeaux, salle d'animation) et tentera de répondre à la question "Comment bien gérer son arthrose ?" en développant des grands thèmes tels que les lésions articulaires, les conséquences de l'arthrose, la prévention de cette maladie, etc. Les inscriptions s'effectuent sur place (9,50 €). Il est également possible de s'abonner grâce à une carte à 57 € pour huit séances. Renseignements au 01.45.18.36.32 ■

BANQUET ANNUEL DES SENIORS

Une journée à Chantilly

Après le Don Camillo l'an dernier, c'est à un déjeuner à Chantilly que le Maire de Charenton convie les seniors, **les mardi 5, mercredi 6 et jeudi 7 avril** pour leur traditionnel banquet. Au programme ce jour-là, certes un déjeuner raffiné mais aussi une animation dansante, des démonstrations équestres et bien d'autres surprises... Au cours du mois de mars, les seniors vont recevoir leur carton d'invitation. Ils seront ensuite invités à s'inscrire pour l'une de ces dates les mercredi 30 et jeudi 31 mars. Renseignements au 01.45.18.36.32 ■



COMPLÉMENT MENSUEL DE RESSOURCES

Parce que la précarité ne doit pas devenir une banalité

Les études nationales sont unanimes : aujourd'hui, en France, 600 000 seniors et 40% des personnes en situation de handicap vivent sous le seuil de pauvreté. Une réalité que Charenton avait appréhendée, dès les années 1990, et tenté de contre-balancer en instaurant le Complément Mensuel de Ressources.



La précarité ne connaît plus de frontières et certains Charentonnais ne le savent que trop bien. C'est particulièrement le cas pour des Seniors et des personnes en situation de handicap qui malgré l'Allocation Solidarité allouée par la C.N.A.V., se retrouvent dans l'obligation de vivre avec 742 € par mois, soit en deçà du seuil de pauvreté. Cette situation, aussi délicate soit-elle aujourd'hui, n'est pourtant pas une nouveauté. Aussi, **dès 1977, Charenton avait décidé de créer, de sa propre initiative, un Complément Mensuel de Ressources (C.M.R.) pour les personnes âgées et les personnes handicapées en difficulté.** Cette année, la Ville de Paris vient de s'inspirer de cette initiative.

Une aide financière pour adoucir le quotidien

Cette aide existe toujours et a permis, par exemple en 2010, à 121 Seniors de voir leur quotidien adouci grâce à ce "coup de

pouce" financier. Plus concrètement, le C.M.R. permet d'assurer à chaque Charentonnais justifiant de revenus inférieurs au plafond (887 € pour une personne seule ou 1437 € pour un couple) âgé de 62 ans et plus ou de plus de 20 ans et atteint d'une invalidité égale ou supérieure à 80%, de **recevoir en plus de son allocation solidarité ou de son allocation adulte handicapé (s'il en bénéficie) une somme pouvant aller jusqu'à 145 € pour une personne seule et 248 € pour un couple.**

N'hésitez pas à en faire la demande

Pour bénéficier de ce complément mensuel de ressources, il faut déposer une demande auprès du service Aides Légales et Facultatives du Centre Communal d'Action Sociale. Après examen du dossier, le bénéficiaire est alors informé du montant du complément mensuel qui lui est attribué. Parce que

vivre dans la précarité ne doit pas devenir une banalité, **n'hésitez pas à vous renseigner au 01.45.18.36.25** et à solliciter auprès des services de la Ville le Complément Mensuel de Ressources. ■

NOUVEAU

Cours de danse

Madison, tango et autres pas techniques vous ont toujours attirés, vous n'avez jamais osé franchir... le pas ? Alors n'hésitez plus et rejoignez Suki, professeur de danse, **chaque lundi de 15h à 17h** (hors vacances scolaires) à la salle du rez-de-jardin du Centre Alexandre Portier. Elle vous enseigne et vous accompagne en musique sur des figures à apprendre dans la joie et la bonne humeur !

Tarif : 21€ par trimestre.



Renseignements au 01.45.18.36.32 ■



BOURSE AUX VÊTEMENTS DE L' AFC

Un geste éco-responsable, solidaire et... convivial aussi !

Il existe deux moments forts dans l'année à Charenton où les "fashion victims" peuvent s'adonner à leur activité préférée, le shopping, tout en faisant un geste pour les personnes modestes et l'environnement : les bourses aux vêtements organisées par l'Association des Familles de Charenton ! En effet, en confiant à la vente leurs vêtements, les participants leur donnent une seconde vie et même s'il ne s'agit pas

de produits 100% naturels, ce recyclage d'un nouveau genre est un geste de plus en faveur de la préservation de notre planète. Participer à la bourse aux vêtements, c'est aussi un geste solidaire car les prix bas pratiqués lors de cette vente permettent aux revenus les plus faibles de se vêtir pour la nouvelle saison avec de très belles pièces parfois griffées, toujours en parfait état. Les familles nombreuses bénéficient par ailleurs d'une réduction de 10% sur présentation de leur carte. Enfin, les invendus ainsi que l'argent non retirés restent acquis à l'association pour subventionner les activités sociales qu'elle mène tout au long de l'année. La bourse aux vêtements de printemps se déroulera **du jeudi 31 mars au samedi 2 avril à l'Espace Toffoli**. Le dépôt des pièces à vendre s'effectuera le mercredi 30 mars de 8h à 19h. Pour pouvoir y participer, il faut résider à Charenton, Saint-Maurice, Maisons-Alfort ou Paris XII^{ème} (sur présentation d'un justificatif de domicile) et s'être acquitté de l'adhésion annuelle à l'association (possible sur place, 12 €).

Heures d'ouverture de la vente : Jeudi 31 mars de 12h à 22h, vendredi 1^{er} avril de 10h à 20h et samedi 2 avril de 10h à 18h.

Renseignements au 01.48.93.09.55 ou par mail : ass-familles@wanadoo.fr. ■

DIMANCHE 17 AVRIL

Vide-greniers



L'Association des Familles de Charenton propose un vide-grenier sur la place Aristide Briand le **dimanche 17 avril prochain de 8h à 18h**.

Si vous désirez faire partie des exposants, vous devez procéder à une réservation par courrier auprès de l'A.F.C. 16, rue Victor Hugo à Charenton. Votre demande devra être accompagnée d'une photocopie recto/verso de votre pièce d'identité, d'une enveloppe timbrée pour recevoir la réponse et du règlement.

Les tarifs sont les suivants : 20 € pour un emplacement de 2m, 4 € la location d'une table (accompagnés d'un chèque de 50 € de caution).

Renseignements au 01.48.93.09.55

ou par mail : ass-familles@wanadoo.fr. ■

LIONS CLUB

Préparez la brocante de juin !

Le Lions club organisera, les **samedi 18 et dimanche 19 juin**, la 17^{ème} édition de sa traditionnelle brocante. Si vous désirez y participer, vous pouvez dès à présent contacter les membres de l'association au 06.16.88.17.67 ou par mail : broc.lions.charenton@free.fr. Quant aux nombreux amateurs de chine, n'oubliez pas de bloquer ces dates sur votre agenda, le rendez-vous est donné sur la place Aristide Briand ! ■





A VOS AGENDAS !

Dimanche 13 mars : Printemps des Jumelages

Une semaine avant l'heure, Charenton célèbrera le retour du printemps à l'occasion d'une grande journée festive proposée par le Comité de Jumelage.

Le Comité de Jumelage de Charenton-le-Pont, présidé par Brigitte Cordier, est fier de son dynamisme et des liens précieux qui se sont tissés, année après année, avec nos villes jumelles. Pour partager cet enthousiasme et présenter la richesse des cultures allemande, anglaise, israélienne et italienne, les quatre sections ont uni leurs efforts pour organiser une grande journée festive, **le dimanche 13 mars, dès 14h30, à l'Espace Nelson Paillou (rue Jean Jaurès ou rue Anatole France).**

La présence de délégations des quatre villes jumelles de Charenton sera propice à favoriser les échanges entre les habitants de Charenton, Büren, Trowbridge, Zichron Yaacov et Borgo Val di Taro. Nul doute que le spectacle lui-même où danses, chants et musiques viendront se mêler, ne manquera pas d'instaurer une bonne humeur et une convivialité entre tous les participants. ■



Au programme de ce spectacle :



**La section Berlin
Tempelhof-Büren
(Allemagne),**

présidée par Inge Quentel, a convié un groupe de danse de Büren qui proposera une démonstration de Rope Skipping, une animation bondissante qui révélera certainement des vocations chez les plus jeunes !



**La section
Trowbridge
(Grande-Bretagne),**

présidée par Alain-Gérard Gouverneur, accueillera the "Trowbridge Folk Musicians", musiciens et chanteurs folkloriques et le groupe de jazz "La Mie de pain" qui accompagnera la chorale de Charenton.



**La section
Zichron Yaacov
(Israël),**

présidée par Monique Brouquier, nous réjouira les yeux avec des danses folkloriques du groupe "Echkol" de Zichron Yaacov.



**La section
Borgo Val di Taro
(Italie),**

présidée par Lidia Mantovani, a convié la chorale "Cake and Pipe" de Borgo Val di Taro. Son répertoire international nous ouvrira de nouveaux horizons.

**Ne manquez pas cet après-midi dédié à la fête,
aux échanges et à la culture, entièrement gratuit et ouvert à tous !**



RENDEZ-VOUS

Les Foulées charentonnaises

De la "Ronde des Pitchounes" à la "Course des As", athlètes et amateurs ont été très nombreux à participer à la 27^{ème} édition des Foulées charentonnaises le 13 février dernier. A la recherche d'un record personnel ou d'un dépassement de soi, simple envie de passer un bon moment ou de faire un geste solidaire en courant au profit des enfants d'Haïti, toutes les excuses étaient bonnes, ce jour-là, pour enfilez ses baskets !

Les résultats

15 km en individuel

- 1 Jacques Lelong
- 2 Patrice Recordet
- 3 Olivier Teissier

15 km relais

- 1 Castel / Quemener|
- 2 Bardi / Saint Louis
- 3 Gallois / Meallet

5 km en individuel

- 1 Romuald Brosset
- 2 Jérémy Doublecourt
- 3 Fabrice Medard

5 km en duo

- 1 Pinault / Varenne
- 2 Mansouri / Trouvain
- 3 Varlet / Maubon

2400 m

- 1 Adrien Destang
- 2 Thomas Mahieu
- 3 Antoine Vajou

1500 m

- 1 Daniel Castillo
- 2 Amayas Saadi
- 3 Hugo Trassoudaine.



ÉVÈNEMENT

L'AS Villeurbanne choisit la Saint-Charles Basket pour un partenariat d'envergure !

Le 2 février dernier, les gymnases Tony Parker accueillait une cérémonie d'une grande importance, puisqu'elle marque le début d'un long partenariat entre deux grands clubs de basket, la Saint-Charles et l'ASVEL.



De gauche à droite :
Hamid Mesbah, Laurent Foirest,
Fabrice Canet, Benoît Gailhac.

Lors de l'inauguration des gymnases portant son nom en septembre dernier, Tony Parker avait laissé entendre qu'il n'en resterait pas là et qu'il reviendrait mener une action à Charenton. Or, Tony Parker est vice-président du légendaire club de basket de Villeurbanne, l'ASVEL qui recherchait un club partenaire en Ile-de-France, structuré et ambitieux et partageant les mêmes valeurs sur la formation et le bénévolat. Un premier contact avait été établi à Charenton lors du Final four minimes les 29 et 30 mai 2010 au cours duquel la Saint-Charles a démontré son savoir-faire et sa rigueur.

Un choix basé sur une philosophie commune

En définitive, le choix de l'ASVEL s'est porté sur la Saint-Charles, un club formateur inflexible quant à certains principes (attachement à la réussite scolaire des jeunes, non engagement de joueur habitant à plus de 30 minutes de trajet de Charenton ni sans une plus value par rapport à son ancien club) et

dont les dirigeants se refusent à avoir une image de pilleurs. Tony Parker, qui sera le parrain du centre de formation de l'ASVEL, s'est montré très sensible à cette philosophie.

Hamid Mesbah, directeur des organisations de l'ASVEL, est venu signer cet accord de partenariat pour trois ans avec Fabrice Canet, Président de la Saint-Charles, Benoît Gailhac, Maire-adjoint chargé des sports, Patrick Ségalat, Maire-adjoint en charge des associations, Richard Bonin, responsable du centre de formation de l'ASVEL et Laurent Foirest, multiple champion de France et médaillé olympique en voie de reconversion dans le cadre du "Tony Parker Prospect Tour". L'ASVEL servira d'appui à la Saint-Charles qui devient l'un de ses clubs satellites.

Ce partenariat s'articule en trois axes : interne, sportif et évènementiel. En interne, des échanges d'encadrement vont être organisés. Cela permettra à tous les entraîneurs de

Charenton de se former au plus haut niveau à Villeurbanne et de développer les compétences des bénévoles (une spécialité villeurbannaise) et des dirigeants.

Sur le plan sportif, l'objectif est de faire monter en puissance les jeunes espoirs français afin que le plus grand nombre possible intègre un jour l'équipe pro. Des jeunes formés à Villeurbanne ou à Charenton pourront ainsi parfaire leur formation dans les différentes équipes des deux clubs.

A la recherche de la nouvelle star du basket

Sur le plan évènementiel, l'ASVEL, qui vise à augmenter le nombre de JFL (Joueurs Formés Localement) dans son effectif, recherche dans toute la France (Métropole et Dom Tom) des jeunes pouvant intégrer son centre de formation.

A Charenton, 300 jeunes qui se seront préinscrits sur Internet pourront venir concourir. A l'issue du week-end, il n'en restera qu'un maximum de 5 qui rejoindront les 15 autres préselectionnés à Villeurbanne (et en Guadeloupe), parmi lesquels Tony Parker choisira celui qui pourra intégrer son centre de formation. En effectuant un large brassage, il sera ainsi donné une chance au plus grand nombre.

La Saint-Charles recueillera un bénéfice certain de cet accord sur le plan sportif et pourra attirer de nouveaux sponsors, élément indispensable à son développement. ■

BIJOUTERIES LMB COLLECTION ET BHC

Vous avez oublié la Saint-Valentin ? Séance de rattrapage...

En septembre et octobre dernier, deux bijouteries de Charenton ont changé de propriétaires. Occasion pour Charenton Magazine de vous présenter les services et les collections proposés par ces deux professionnels et, si besoin, vous donner une idée de cadeau qui fera plaisir à coup sûr !



LMB Collection, parce qu' "elle aime les Bijoux"

Xuang Bouteiller était prédestinée à ouvrir une bijouterie sur la ville. Charentonnaise depuis 20 ans, employée dans le monde de la haute horlogerie depuis 13 ans, tout était réuni, alors que l'ancien propriétaire de la bijouterie du Centre commercial La Coupole montrait les signes d'un départ à la retraite prochain, pour qu'elle se propose de reprendre ce commerce. S'il s'agit bien au sens légal d'une reprise, les anciens habitués de l'établissement ont dû trouver bien du changement depuis le 25 septembre, date à laquelle Xuang a ouvert les portes de LMB Collection. Après de longs travaux, notamment en matière de sécurité, monde du luxe oblige, c'est une boutique moderne et résolument ouverte sur la galerie marchande qui tend les bras aux clients. A côté des prestations de réparation, gravure, ... les produits proposés, eux aussi, ont fait peau neuve. Xuang se tient très au courant des nouvelles tendances et aime à dénicher les collections qui plairont à coup sûr ! Voulant toucher le public le plus large possible, elle tient à ce que ses bijoux et montres répondent aux envies et aux possibilités financières de tous.

C'est ainsi que chez elle, les parures en or et pierres précieuses classiques côtoient les bracelets en métal les plus design, ou encore des bijoux qui raviront les enfants (les garçons comme les filles !) parce qu'ils portent l'effigie de leurs héros préférés. Une large place est également donnée à l'horlogerie ainsi qu'aux grands créateurs dont les noms font immédiatement penser au luxe mais à des prix abordables, aux griffes internationales dont l'élégance s'allie à l'originalité, au spécialiste du cristal, etc... Xuang propose

aussi un produit que l'on ne voit pas partout : des bracelets en acier, argent ou or que l'on peut composer à sa guise pour qu'ils deviennent les porteurs de message ou de symbole. Que dit celui qu'elle porte ? "LMB", bien entendu, parce qu'elle aime les B, les bijoux !

LMB Collection - Centre Commercial La Coupole - 3, place des Marseillais
Tél. 01.45.18.50.31 - www.lmb-collection.fr - Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h30 sans interruption. ■



BHC, l'amour du travail artisanal

Autre quartier, autre bijouterie. Rue de Paris, ce sont Ngoc Dung et Minh Huynh, père et fils, qui ont repris les "chaînes" de la bijouterie B.H.C. Des colliers, bracelets, bagues, boucles d'oreilles en or, acier ou argent, vous en trouverez chez eux des plus classiques aux plus modernes. Mais ce qui fait le "plus" de Ngoc Dung c'est son expérience d'artisan horloger. En effet, Monsieur Huynh est propriétaire de sa propre boutique pour la première fois aujourd'hui. Auparavant, depuis près de 30 ans, il travaillait pour les plus grandes maisons parisiennes

d'horlogerie haute gamme. Simples montres à quartz ou de collection, petites et à gousset ou horloges comtoises, aucun mécanisme ne lui résiste !

Rue de Paris, c'est donc très naturellement qu'il fait lui-même les réparations, y compris certaines interventions sur les bijoux ce qui, pour les clients, est un gage de rapidité. Son atelier est un peu la clé de voûte de l'établissement et d'ailleurs, lors du réaménagement de la boutique, outre la décoration et les éléments de sécurité, il a cassé la cloison de l'arrière-boutique pour que son travail soit visible de tous.

Aussi, si vous désirez donner une nouvelle vie à une montre qui vous tient à cœur, si vous voulez en acquérir une nouvelle ou si vous voulez faire plaisir à quelqu'un avec un bijou, n'hésitez pas à pousser la porte de BHC !
BHC - 30, rue de Paris . Tél. 01.49.77.73.02

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 13h puis de 14h à 19h30. ■

CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE

Se rencontrer pour mieux comprendre



La réforme de la taxe professionnelle suscite de nombreuses interrogations de la part des entreprises et commerces installés sur la Communauté de Communes.

C'est pourquoi les élus communautaires ont proposé aux membres du club de se rencontrer à l'occasion d'une matinale intitulée "De la TP à la CET" organisée le 28 janvier dernier à l'Espace Toffoli. Hervé Gicquel, 2^{ème} Vice-président délégué aux finances, et Patrick Ségalat, Maire-adjoint de Charenton chargé du commerce et de l'emploi, aux côtés d'un expert-comptable membre du club, ont présenté aux participants, les grandes lignes de cette importante réforme et les conséquences concrètes pour les entreprises et les commerces. Un rendez-vous qui a mobilisé un large public.

ANIMATION

Les marchés en fête !

Les commerçants des marchés de Charenton et de Saint-Maurice renouvellent leur participation à la grande quinzaine des marchés du Val-de-Marne qui se déroule du 15 au 27 mars 2011. Durant cette grande campagne, les commerçants proposent à leurs clients de gagner des bons d'achat d'une valeur totale de 5 500 €. Cette animation se déroulera **les samedis 19 et 26 mars à Charenton** et les dimanches 20 et 27 mars à Saint-Maurice.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Une matinale "cartes sur table" élargie

Le **jeudi 3 mars, dès 8h30**, les membres du Club Gravelle Entreprendre sont invités à participer à une matinale "**Cartes sur table**", sorte de speed dating du monde des entreprises. Ce type de rencontre, régulièrement organisé par le Club, vise à favoriser les échanges d'expériences, d'informations, d'apprendre à se connaître et même à saisir des opportunités d'affaires. La matinale de mars innovera par rapport aux précédentes, car elle ne se limitera pas à rassembler les entrepreneurs de Charenton et de Saint-Maurice.

En effet, elle sera marquée par la présence du Club "Vivre et entreprendre" qui réunit les entreprises des villes de Nogent-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois et Le Perreux. Par ailleurs, les entreprises de Maisons-Alfort qui souhaitent participer seront également les bienvenues. Renseignements : www.club-gravelle.com

THÉÂTRE DES 2 RIVES En direct du chantier...



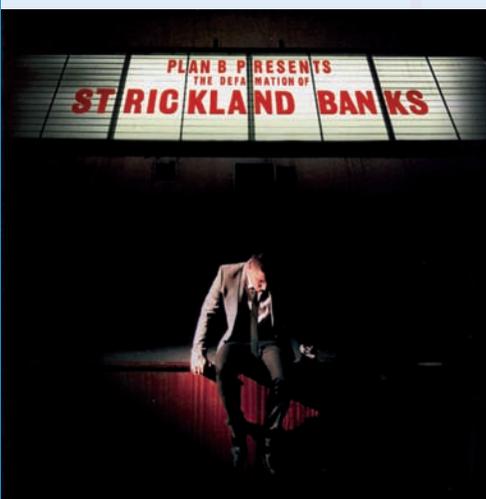
Le chantier entrepris, en août dernier, le T2R a pris son rythme de croisière. Une première phase de démolition, parfois difficile pour les riverains, même si tout avait été mis en œuvre pour en minimiser au mieux l'impact sonore, s'est achevée en décembre. Elle consistait à déposer l'escalier desservant l'administration, les blocs sanitaires existants et bien entendu la façade du théâtre.

A présent, place à la reconstruction ou plus exactement au "gros œuvre". Il s'agit, en effet, de recréer des sols entiers, des escaliers, des murs, d'implanter tout le système de canalisation, etc. bref, des interventions quasi invisibles aux yeux des passants et pourtant déterminantes pour la suite du chantier et l'utilisation finale du théâtre.

N'hésitez pas à passer devant le T2R, vous serez certainement impressionnés de voir peu à peu le théâtre prendre les traits de son nouveau visage. En effet, les travaux de création de la nouvelle façade débutent en mars.

COUP DE CŒUR DES MÉDIATHÈQUES

"The defamation of strickland banks" de Plan B.



Rappeur londonien de 26 ans souvent comparé à Eminem, Plan B (de son vrai nom Ben Drew) sort son deuxième album "The defamation of strickland banks". Resté longtemps numéro 1 dans les charts anglais, ce talentueux auteur-compositeur allie avec brio soul sixties, funk et hip hop. Ben Drew nous propose ici un concept album qui devrait être bientôt doublé d'un film sur la déchéance d'un chanteur soul condamné pour un crime qu'il n'a pas commis. Tout sourit donc à cet artiste d'outre-manche ; mais en attendant de le voir sur grand écran, venez découvrir cette très belle surprise musicale. A écouter en boucle !

EXPOSITION

Actée présente "Confidences et jeux de dames"

Une exposition, deux artistes alliant la douceur du geste féminin à la dureté de la matière, une peintre, Sophie Stampfer, une sculpteuse, Martine Le Page, font osciller leurs œuvres dédiées aux femmes entre fermeté et souplesse, entre émotion et onirisme.



A découvrir du 1^{er} mars au 7 avril à la Galerie Actée (114, rue de Paris à Charenton - Tél. 01.48.93.86.87).
Le vernissage se déroulera le jeudi 3 mars à partir de 18h.



FESTIVAL MUSIQUE DE NOTRE TEMPS

La musique à la croisée des chemins artistiques

La 9^{ème} édition du Festival Musiques de Notre Temps, qui se déroulera du 24 mars au 5 avril à Charenton, Saint-Maurice et Alfortville, se situe plus que jamais à la croisée des chemins. Le programme en bref....

• Jeudi 24 mars à 18h :

La Boîte à Musique - Soirée d'ouverture proposée par les artistes du festival, les élèves et professeurs du Conservatoire André Navarra et les jeunes de l'Aliaj. Conservatoire André Navarra à Charenton

• Vendredi 25 mars à 20h30 :

Trois somme éberluée Tarkos pour voix et instruments
Sylvie Chenus, Aurélie Saraf et Ludovic Montet, tour à tour chanteurs, diseurs, musiciens, vous embarquent pour un voyage drôle et poétique dans l'univers de Christophe Tarkos.

Spectacle en coréalisation avec Les Théâtres de Charenton-Saint Maurice et réalisé avec l'aide à la création de la Communauté de Communes de Charenton-Saint Maurice. Théâtre du Val d'Osne à Saint-Maurice

• Samedi 26 mars à 18h :

Master-class publique d'Emmanuel Bex.

Conservatoire André Navarra

• Mardi 29 mars à 20h30 :

Musiques en écho - Un trio de musique de chambre proposera une création autour de répertoires donnant une autre perception du Temps musical... Chapelle de Conflans à Charenton

• Vendredi 1^{er} avril à 20h30 :

Requiem en couleurs d'Emmanuel Bex - Emmanuel Bex associe dans cette nouvelle création un trio de musiciens jazz et un magnifique ensemble vocal. Création en coproduction avec Les Théâtres Charenton Saint Maurice - Théâtre du Val d'Osne

• Dimanche 3 avril à 16h :

Scène ouverte aux amateurs - Théâtre du Val d'Osne

• Mardi 5 avril à 20h30 :

Soirée de chant choral - Eglise Notre Dame à Alfortville
Programme détaillé sur www.musiquesdenotretemps.org et dans la plaquette culturelle "Sortir".

À noter : ce Festival est soutenu par la Caisse des Dépôts

Renseignements, réservations, tarifs :

pour tous les concerts hors Théâtres et conservatoires de Charenton-le-Pont et Saint-Maurice

auprès de Musiques de Notre Temps : 09.62.23.54.21

pour le conservatoire André Navarra : 01.46.76.68.00

pour les Théâtres de Charenton-le-Pont et Saint-Maurice

auprès du Théâtre du Val d'Osne : 01.46.76.67.00 ou www.lestheatres.fr

CONSERVATOIRE A. NAVARRA

Concert

Ceux qui aiment la musique ne sauraient manquer le rendez-vous que leur donne la chorale du Conservatoire André Navarra de Charenton et l'ensemble vocal Odysseesvoix le **samedi 19 mars à 20h30 à la Chapelle de Conflans**. Au cours de cette soirée, ces chanteurs et instrumentistes interpréteront Bach, Fauré et Pergolèse. Ce concert sera donné au profit de Retina France (association pour la recherche sur les maladies de la rétine).

Chapelle de Conflans - rue de l'Archevêché à Charenton-le-Pont

Renseignements : 01.45.18.81.59

PROGRAMMATION DES THÉÂTRES

Come di : Pierre Santini chante Paolo Conte

Vendredi 11 mars à partir de 20h30, Pierre Santini rendra hommage à l'Italie à travers les chansons de Paolo Conte qui sait nous entraîner avec sa latinité, son exotisme, sa pudeur, son expérience de la vie et de l'amour, dans les méandres de l'âme humaine, dans tout ce qu'elle a de vibrante, de sensible, de secrète. La beauté de l'interprétation, en français, de Pierre Santini emportera donc le public du TVO dans un tourbillon d'émotions. Renseignements et réservations : 01.46.76.67.00 ou www.lestheatres.fr

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2011

Retour sur le Conseil municipal du 10 février 2011

Ce Conseil municipal a essentiellement été consacré au **Débat d'Orientation Budgétaire**. Rappelons que ce débat est obligatoire et doit intervenir dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif. Il permet aux élus de s'exprimer sur la situation financière de la collectivité et à la municipalité de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Un contexte financier sain à Charenton

La Ville de Charenton maintient un haut niveau d'épargne. C'est ce qui lui permet de financer ses investissements grâce à ses propres ressources. La Ville n'a procédé qu'à une seule hausse des taux d'imposition depuis 2004, tout en renforçant sa politique d'abattements notamment en direction des familles nombreuses. Encore récemment, le taux d'abattement a été majoré de 5 points supplémentaires à partir de la 3^{ème} personne à charge.

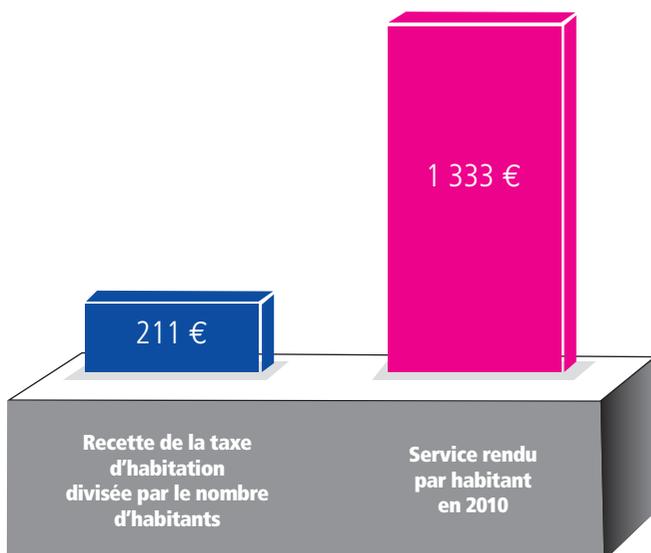
Quant aux taux des impôts locaux, Charenton se classe en 1^{ère} position des communes (entre 20 000 et 50 000 habitants) du Val-de-Marne pour le taux de taxe d'habitation le moins élevé et en 2^{ème} position pour la taxe foncière.

Les recettes perçues par la commune restent stables. De leur côté, les dépenses courantes progressent du fait des

nombreuses activités proposées. Ainsi, en 2010, la commune a engagé près de 40 millions d'euros pour assurer le bon fonctionnement des services publics : entretien des crèches, des écoles, des équipements sportifs, de la voirie,...

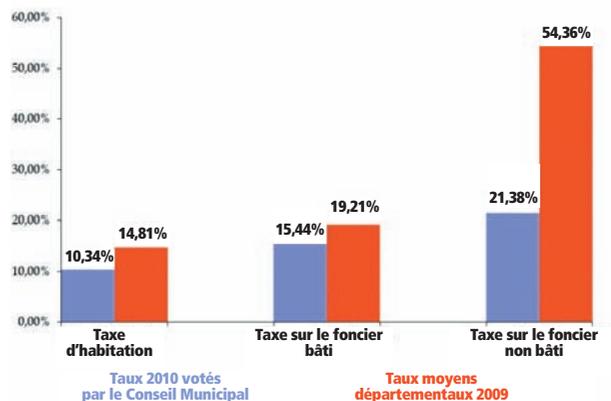
Fort heureusement, grâce à une gestion saine, la Ville a su **dégager des marges de manœuvre**. Charenton n'a pas contracté d'emprunt depuis sept ans et se désendette davantage chaque année. Elle est la 2^{ème} ville du Val-de-Marne parmi les communes de même strate dont l'encours global de la dette est le plus faible du département.

Un haut niveau de service rendu



Une faible pression fiscale :

Si la commune de Charenton a procédé à une hausse de ses taux d'imposition en 2010, ces derniers demeurent faibles.



Classement fiscal 2010 de Charenton 16 communes du Val-de-Marne strate 20 000 - 50 000 habitants

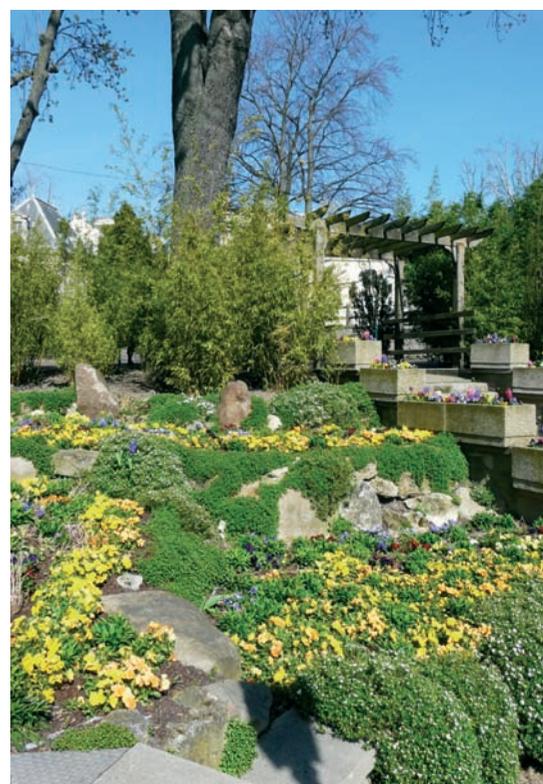
Taux de taxe d'habitation	1 ^{ère}
Taux de taxe foncière propriétés bâties	2 ^{ème}



Future école des 4 Vents

particulièrement de l'école Desnos en lien avec la médiathèque de Bercy et le gymnase Maurice Herzog. Deux sujets connaîtront également une accélération : l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite et une meilleure couverture de la ville sur le Très Haut Débit. Dans le domaine sportif, une pelouse synthétique sera installée au stade Charentonneau après celle du stade Henri Guérin.

La sécurité n'est pas oubliée et le programme d'installation de caméras de vidéo-protection sera poursuivi.



Le square Jules Noël

Ce ne sont là que quelques exemples de tous les investissements programmés en 2011 ou échelonnés sur plusieurs années. Quoiqu'il en soit, ces projets sont le fruit d'une politique de préservation de l'autofinancement de la ville, sans augmentation de la fiscalité, ni recours à l'emprunt, pour financer les investissements de demain. ■

Des investissements ambitieux

Un chiffre significatif : entre 2002 et 2010, ce sont plus de 80 millions d'euros qui ont été consacrés à la concrétisation de tous les projets d'investissements de la Ville. En 2011, les demandes ne manquent pas et c'est aussi le rôle des élus que de faire des choix et établir des priorités. Ainsi, malgré un haut niveau de services en termes d'accueil dans nos crèches, le besoin reste élevé. Le Maire a donc demandé que soit étudiée en priorité la construction d'une nouvelle crèche de 40 à 50 berceaux au 19 rue Victor Hugo. Des études sont également

engagées pour l'ensemble du périmètre comprenant le square Jules Noël, la rue de Paris et les locaux de l'Amicale du 3^{ème} Age et du multi-accueil.

Il en est de même pour le terrain de l'ancien lycée Jean Jaurès où une école élémentaire est d'ores et déjà programmée.

Bien entendu, 2011 voit le début effectif des travaux sur le quartier Gabriel Péri - 4 Vents, opération d'envergure avec à terme une nouvelle école maternelle de 7 classes, une maison médicalisée et 190 logements. Un certain nombre d'écoles feront l'objet de travaux. C'est le cas tout



École Robert Desnos

RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en mars 1995 doivent venir se faire recenser de mars 2011 à juin 2011.

- Ceux nés en avril 1995 doivent venir se faire recenser d'avril à juillet 2011.
- Ceux nés en mai 1995 doivent venir se faire recenser de mai à août 2011.

Si vous venez avant votre date anniversaire, le Service des Affaires civiles ne pourra pas enregistrer votre demande.

Par contre ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...)

AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.46.50

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

et le samedi au 7 rue Gabriel Péri,

de 8h30 à 11h45.



**Charenton
Magazine
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.48.12 ou via le site de la ville : www.charenton.fr



Eiko Mori nous a quittés

Eiko Mori, artiste et professeur à l'atelier Pierre Soulages s'est éteinte le 6 février dernier des suites d'une longue maladie. Originaire du Japon, elle décide de faire ses études aux Beaux Arts. Diplômée en 1976, elle s'installe définitivement en France et entame sa carrière de peintre, graveur et calligraphe. Elle expose beaucoup,

en France comme à l'étranger, et reçoit une belle reconnaissance du monde artistique. Plus localement, elle devient professeur à l'Atelier Pierre Soulages en 1995 et obtient en 2001 le Grand prix de peinture de la ville de Charenton. Ses collègues, amis regretteront longtemps cette artiste d'une grande intégrité. Son implication auprès de ses élèves l'a élevée au rang des professeurs qui marquent durablement les esprits et les mémoires.

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Yasmine MERNIT
Robinson ROMANO
Alexandre PELTIER--CARBAJOSA
Malorie CHAMBAT
Hugo MARCAGGI
Maëva DELIVERT
Lila DUBOIS
Samuel GERTRUDE
Chloé PERREAU
Clément BÉNARD
Ema ZEMMIT
Sacha BERGUIG
Lohan VIBERT
Romy DURAND
Yan BERNARD
Yasmine EL ARGOUBI
Asher BENAYOUN
Carla DAYAN
Myron BOURILLON
Pernelle ROY
Mayane BOHBOT
Mila KANDIC
Mordekhai-Eliahou ATLAN
Eva ASSUIED
Manon TALON LU
Sullyvan DELWAULLE
Benjamin MOREAU
Shalvy ALLOUN
Kylian CRON
Anna WALLENHORST
Noam BERREBI
Roxane WEISS
Chris BONNAMOUR
Inès FRÉCON

Mohamed ZEGGANE

Léa ALBIZZATI

Maxence PUPIN

Jade LEGRAND

Léna VIANA

Eloïse HARRY

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Nadia OUIDIR et Lahcène BOUSEKSOU
Rachel ROSS et Joseph KARAM
Yijun XU et Lin GAO

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Claude MADONINI-ARVANT
Martine VANHERZÉELE
Maurice COHEN-SOLAL
Jean GUÉRARD
Georgette CHOLET veuve BOILEAU
Raymond GAUDIN
Lionel ARAMBOL
Jean LOISEAU
Jacques NICOLAS
Mohammed BOUDGHENE STAMBOULI
Jeannine BOURGOIN
Thérèse LESCURE veuve HURIER
Yves BIGNALET
Takeshi FUKUE
Jean-Claude BONDON
Guy RICHARD
Maurice GUEZ

@ Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
Vice-présidente de la Communauté de Communes chargée de la culture
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jcron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
llevysettbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
mfreysz@charenton.fr

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.

SANTÉ



Permanences pharmacies

• Dimanche 27 février

Mondot - 2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

• Dimanche 6 mars

Laclaire - 52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61

• Dimanche 13 mars

Mortillaro - 58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50

• Dimanche 20 mars

Lienhard - 118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32

• Dimanche 27 mars

Roy - 3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h.

Appelez le 15.

Nouvellement installé

Docteur A. Lamzalah

Gynécologue, obstétricien
(échographie obstétricale et gynécologique, chirurgie gynécologique, sénologie, infertilité et troubles de la reproduction)

142, rue de Paris - Tél. 01.43.78.53.02

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, le **lundi 28 février à partir de 19h.**

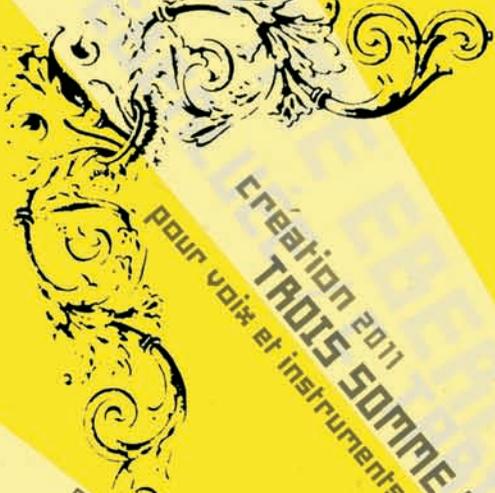
Marc de Barochez à l'honneur

Marc de Barochez a reçu les insignes d'Officier dans l'Ordre national du Mérite des mains du Sénateur-Maire de Saint-Maurice, Christian Cambon, le 11 février dernier. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Maire de Charenton et de Paul Cheyrouze, Président actuel du Petit Plus. Marc de Barochez fut Président de la Conférence Saint-Vincent de Paul de Charenton et a été à l'initiative de la création de l'épicerie sociale Le Petit Plus.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.M.O.P.A.

La section val-de-marnaise de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques annonce que son assemblée générale, à laquelle sont conviés tous les titulaires de cette décoration, se tiendra le samedi 2 avril 2011 à Chevilly-Larue. Renseignements et inscriptions auprès de Jean Beaujean, Vice-président de la section au 01.46.86.71.23



pour ensemble vocal + Trio Opéra Gata | E. BEX, F. Bazzocchi, S. Goubert |
 création 2011
TROIS SOMME EBERLUÉE / C. TRAHOS
 25/03 Saint-Maurice, Théâtre du Val d'Osne

29/03 Charenton-le-Pont
 Chapelle de Conflans
Trio piano, saxophone, percussions
MUSIQUES

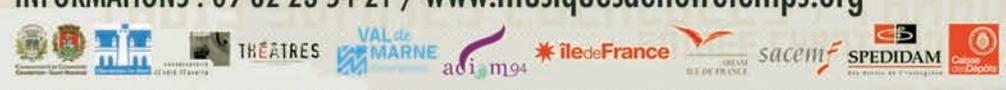
EN ECHO
 REICH / ADAMS / FERRARI

01/04 Saint-Maurice, Théâtre du Val d'Osne
REQUIEM EN COULEURS / E. BEX
 03/04 Saint-Maurice, Théâtre du Val d'Osne
HOMMAGE A WEATHER REPORT + ATELIER IMPRO E. BEX
 avec les élèves des Conservatoires de Charenton-le-Pont et St-Maurice
 05/04 Alfortville, Eglise Notre-Dame
 avec les chœurs : Chorale Notre-Dame de la Chapelle de Charenton-le-Pont, Chorale de Charenton-le-Pont, Chorale de Charenton-le-Pont, Chorale de Charenton-le-Pont
CHANT CHORAL
 V. MANACH / E. BEX
 créations 2011

festival
MUSIQUES
DE NOTRE TEMPS

du 24 mars au 5 avril 2011
 à CHARENTON-LE-PONT, SAINT-MAURICE ALFORTVILLE (94)

INFORMATIONS : 09 62 23 54 21 / www.musiquesdenotretemps.org



Action co-financée par la Région Île-de-France - Subventionnée par la Communauté de Communes de Charenton-Saint Maurice
 Avec l'Aide à la Création de la Communauté de Communes de Charenton-Saint Maurice et l'Aide à la Création du Conseil Général du Val-de-Marne
 Avec le concours du mécénat de la Caisse des Dépôts

Graphisme : Marie GOURDON